



**Fédération Française de Gymnastique**

# **Formation fédérale Activités gymniques Petite enfance**

Édition 2006

# Sommaire

<b>Avertissement</b>	2
<b>Animateur fédéral des activités gymniques Petite Enfance</b>	3
Conditions d'inscription	3
Conditions de validation	3
<b>Contenu de formation</b>	3
<b>Epreuves de certification</b>	4

## Avertissement

La pratique des activités gymniques entraîne des obligations pour l'association qui en maîtrise l'organisation et pour les cadres.

L'association doit organiser les activités en veillant à la sécurité de ses membres notamment par la mise à disposition d'un encadrement compétent et d'un matériel adapté. Le cadre, par son action participe à cette mission.

Il doit:

- appliquer et faire respecter les consignes générales de sécurité
- rester dans le cadre de ses prérogatives. Celles ci sont définies en cohérence avec son niveau de qualification, par le président du club.

**Cette brochure définit les compétences et prérogatives des cadres en fonction du diplôme fédéral obtenu. Nous vous engageons à les respecter scrupuleusement**



# Animateur fédéral des activités gymniques Petite Enfance

Animer un groupe d'enfants de 2 à 6 ans en baby-gym et éveil gymnique

## Conditions d'inscription

Etre Licencié à la Fédération Française de Gymnastique  
Avoir 17 ans dans la saison sportive  
Accès direct à la formation

## Conditions de validation

Avoir 17 ans dans la saison sportive  
Être en possession d'un livret de formation F.F.G  
Présence active en formation  
Avoir satisfait aux épreuves de certification spécifiques à chaque diplôme

## Contenu de formation

36 heures

### Documents supports

FFGym : Fiches et cassette VHS « éveil gymnique » + CD ROM formation animateur Petite enfance 2004

<b>Être capable de construire et animer des séances pour des enfants de 2 à 6 ans</b>		<b>33h00</b>
<b>Être capable d'adapter son enseignement au public concerné</b> ▪ <b>Connaissances relatives au public</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• La croissance, intérêt de la pratique chez l'enfant, prévention des traumatismes, etc....</li><li>• Les différentes stades de développement psychomoteur de l'enfant: le développement du schéma corporel</li><li>• L'éveil social</li><li>• L'activité ludique</li><li>• Comportement de l'éducateur, les relations éducateur /enfants, parents/enfants, éducateur/parents et enfants/enfants</li><li>• Les rythmes de vie de l'enfant</li></ul>	6h00	<b>Intervention ou discussion avec un pédiatre, psychologue ou psychomotricien</b>  <b>Vidéo ou conférence du Pr. Revel</b>
<b>Être capable de construire et d'animer des séances évolutives de baby gym et d'éveil gymnique</b> ▪ <b>Caractéristiques des activités proposées</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Séances baby gym en présence des parents</li><li>• Séances d'éveil gymnique</li></ul> ▪ <b>Pédagogie :</b> Construction de séances <ul style="list-style-type: none"><li>• De baby gym en présence des parents à partir d'objectifs: équilibre, coordination, gestion de l'espace, tourner...</li><li>• D'éveil gymnique intégrant les prémices de toutes les activités gymniques de la FFG : Gymnastique Artistique, Gymnastique Rythmique, trampoline, Gymnastique Acrobatique....</li></ul>	7h00	Observation à l'aide de grilles et de la cassette éveil gymnique  Travail pratique de groupe  Utilisation des fiches éveil gymnique FFG



<b>Analyser et faire évoluer les situations mises en place</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ A partir des réponses apportées par l'enfant lors d'une situation <ul style="list-style-type: none"> <li>• Evaluer les niveaux d'habiletés atteints par l'enfant</li> <li>• Rechercher les paramètres sur lesquels peut jouer l'éducateur</li> <li>• Proposer une démarche pédagogique pour solliciter l'évolution motrice de l'enfant (Utilisation des fiches FFG éveil gymnique)</li> <li>• Stimuler l'imaginaire et la capacité créative de l'enfant</li> </ul> </li> <li>▪ Evolution des séances au cours de la saison</li> </ul>	20h00	Travail pratique à partir d'une observation réelle
---	-------	--

<b>Être capable d'assurer la sécurité des pratiquants</b>		<b>2h00</b>
<b>Adapter le matériel et son utilisation au public</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation du matériel adapté, de son utilisation et des règles de sécurité</li> </ul>	1h00	Intervention ou
<b>Être capable d'animer des séances dans le respect des règles</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Respecter et faire respecter par les enfants et les parents les règles déontologiques et de sécurité lors de la construction et de l'animation des séances</li> </ul>	1h00	Attention lors des séances

<b>Être capable de respecter les orientations FFG</b>		<b>1h00</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les activités Petite Enfance dans le cadre de la F.F.G</li> <li>• Connaissance des modalités de formation, de certification et de labellisation</li> </ul>	1h00	Informations théoriques

## Epreuves de certification

### Animateur activités gymniques petite enfance

Compétence évaluée	Epreuve
<b>Animer</b>	Animation d'une séance en situation réelle dans une structure F.F.G. de la région du candidat + entretien avec le jury L'évaluation est sous la responsabilité de l'inter région. Elle est effectuée par de personnes ayant été habilitées par la FFG.

